

COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

CAD - CCPOD/Espoir - CPDC N°04/2018

Non à l'adoption d'une nouvelle constitution par un passage en force!

La Coordination des Partis Politiques pour la Défense de la Constitution (CPDC), la Convention pour le Changement et l'Alternance Démocratique (CAD) et le Cadre de Coordination des Partis Politiques de l'Opposition Démocratique/Espoir (CCPOD/Espoir) attirent l'attention de l'opinion nationale et internationale sur l'adoption d'un projet de nouvelle constitution par le Conseil des Ministres extraordinaire du 10 avril 2018. Ce projet de constitution sera vraisemblablement adopté par un passage en force devant une Assemblée Nationale dont le mandat est arrivé à échéance depuis plus de deux ans, et qui de ce fait, a perdu toute légitimité.

Il faut rappeler que la Constitution de 1996, a été adoptée par référendum, conformément aux recommandations de la Conférence Nationale Souveraine (CNS) de 1993. Et c'est toujours par référendum qu'elle a été modifiée en 2005.

Cette fois-ci, c'est à l'issue d'un forum boycotté par l'opposition politique et la société civile qui ne se reconnaissent pas dans ses résultats, que Déby a décidé de passer à une nouvelle constitution et donc à une nouvelle république.

Le projet de nouvelle constitution qui consacre un pouvoir monarchique au Tchad, passera seulement par une Assemblée Nationale hors jeu, alors que l'adoption d'une nouvelle constitution est du seul ressort du peuple souverain.

La CPDC, la CAD et le CCPOD-Espoir dénoncent une démarche qui foule au pied la souveraineté du peuple Tchadien. Ils lancent un appel pressant à tous ceux qui sont attachés à l'Etat de droit, à la justice et à la démocratie, notamment les partis politiques et les organisations de la société civile, de se lever comme un seul homme pour dire non à l'arbitraire et au coup de force de Déby.

Le peuple tchadien n'abdiquera jamais sa liberté, sa dignité, sa souveraineté et ses droits fondamentaux. Ce peuple livré à la misère, exposé aux humiliations quotidiennes, ne se soumettra jamais.

Le moment venu, les Tchadiens consentiront tous les sacrifices nécessaires pour arracher leur liberté et leurs droits confisqués pendant 28 ans par des prédateurs et kleptomanes de tout acabit.

Respectueux des aspirations profondes du Peuple Tchadiens, la CPDC, la CAD et le CCPOD/Espoir, condamnent avec la dernière énergie le coup de force institutionnel de Déby. Les trois regroupements rejettent d'avance, une loi fondamentale frappée d'illégalité et d'illégitimité.

Ils œuvreront pour le respect de la dignité et de la souveraineté du Peuple Tchadien afin que toute adoption ou abrogation de la constitution ne puisse se faire que par referendum.

Si d'aventure Idriss Déby s'obstine à refuser la consultation populaire, il assumera toutes les conséquences de la fin de l'Etat de droit et de la démocratie au Tchad.

Fait à N'Djamena le 16 avril 2018

P. La CAD
Le Porte-parole



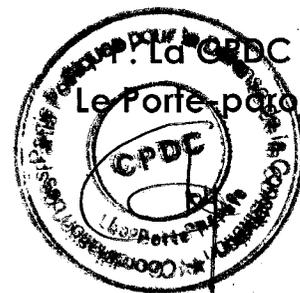
MAHAMAT BICHARA

P. Le CCPOD/Espoir
Le Porte-parole



KHALIL MAHAMAT DJBRINE

P. La CPDC
Le Porte-parole



ALI GABRIEL GOLHOR